

trophée de France VTT VINTAGE

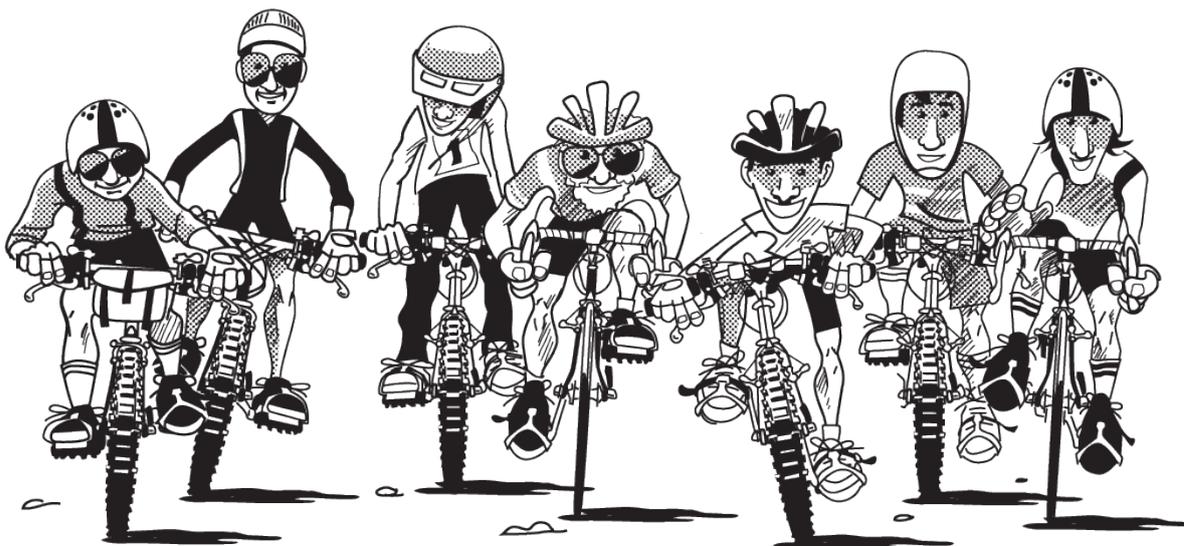


RÈGLEMENT TROPHÉE DE FRANCE VTT VINTAGE ÉDITION OCTOBRE 2024

Baroudeurs de la première heure, anciens compétiteurs et champions, collectionneurs...
mais aussi jeunes vététistes qui n'ont connu que le 29" et les freins à disques...
venez revivre le mythe des rassemblements d'époque
et des sensations aujourd'hui oubliées
en enfourchant un VTT vintage.

Osez rouler différemment, sans assistance ni artifices de la technologie moderne.
Participer au premier Trophée de France de VTT Vintage, c'est d'abord se mesurer à soi-même.

**Le trophée de France VTT Vintage est un challenge officiel
qui se déroule sur une randonnée ludique
ponctuée de trois épreuves (DH, XC et trial)
à effectuer sur un seul et même VTT vintage
(roues de 26" maximum).**



1- FORMAT DU CHALLENGE

Le challenge se déroule sur le tracé d'une randonnée VTT de 30 à 50 km ponctuée de liaisons et de 3 épreuves :

- **1 chrono individuel de type Enduro/DH de 5 à 10 minutes.** Il s'agit d'un run en aveugle (sans reconnaissance préalable) sur un parcours dépourvu d'obstacle artificiel et parfaitement adapté aux VTT vintage. Les départs s'effectuent toutes les 30 secondes et dans l'ordre d'arrivée au start.
Le temps chronométré déterminera la place pour le classement.
Le premier marque 1 point, le deuxième 2 points, etc.
- **1 XC de 15 à 20 minutes.** Le départ est groupé sur une ligne. Le parcours se compose d'une boucle à faire plusieurs fois (de 2 à 4 fois selon la distance).
L'ordre d'arrivée servira à déterminer la place pour le classement.
Le premier marque 1 point, le deuxième 2 points, etc.
- **1 zone trial.**
La zone trial est découpée en 5 segments.
Le nombre de pied posé à terre servira à déterminer la place pour le classement.
1 pied posé égale 1 point.
Si les deux pieds sont posés au sol, 5 points seront automatiquement attribués.

Le classement général se fera par l'addition des points obtenus sur ces 3 épreuves.

Le vainqueur sera celui qui aura marqué le moins de points au final.

Il s'agit de mettre en avant la polyvalence qui prévalait à l'époque et récompenser le pilote le plus complet.

Seul, le VTT préalablement enregistré (voir le paragraphe "2 - Matériel éligible"), doit être utilisé sur toute la course. Aucun changement de pièce ne sera autorisé.

Une trace GPX sera fournie à tous les concurrents. Le départ est pris ensemble avec une tolérance de 5 minutes pour les retardataires. Sur les liaisons, les participants rouleront groupés à une allure modérée.

2 - MATÉRIEL ÉLIGIBLE

Les participants doivent préalablement enregistrer leur VTT auprès des instances (Génération MTB) via une fiche spécifique comprenant les photos recto et verso du VTT. (Fiche disponible à contact@generationmountainbike.com)

Les VTT devront impérativement être datés (année) sur une période allant de 1977 à 2004 et avoir obligatoirement des roues en 26 pouces maximum.

Pour simplifier, 3 catégories distinctes sont établies :

- **Catégorie 1** pour VTT en freins Cantilever (englobant les VTT pré-olympiques de 1977 à 1996 de types "Pionnier", "Retro-Classic" et "Vintage")
- **Catégorie 2** en freins V Brakes (englobant les VTT post-olympiques de 1996 à 2000 de type "Young Timer")
- **Catégorie 3** en freins à disque (VTT après 2000 équipés de freins à disques de type "Young Timer")

Pour appartenir à une catégorie, le millésime du vélo doit correspondre avec son équipement. Chaque fiche sera analysée au cas par cas par un collège de commissaires qui classera les vélos présentés dans sa catégorie correspondante.

Si un vélo dont le millésime correspond à une catégorie est modifié (upgradé) avec un équipement d'une catégorie supérieure, le collège des commissaires le réattribuera à cette catégorie supérieure (par exemple, un cadre de catégorie 1 équipé de V Brakes sera inscrit en catégorie 2). Si l'équipement diffère trop du millésime, le vélo pourrait être exclu de la compétition.

Le collège des commissaires analysera et validera chaque modification et upgrade selon la cohérence globale de la catégorie. Dans la mesure du possible, une pièce remplacée ou un upgrade, doit l'être par du matériel de la même époque, année ou génération.

Toutefois : les VTT Vintage doivent être en état de rouler en toute sécurité.

Le propriétaire/pilote doit vérifier son vélo et doit connaître les éventuelles fragilités et limites de sa monture et adapter son pilotage en fonction.

Certains équipements et pièces d'usure pourront être librement modifiés sans prêter à conséquence pour des raisons de sécurité ou de pénurie sur le marché. Ce sont les composants suivants : pneus, guidon, grips, selles, patins de freins, disques (rotors) de freins, chaînes, pédales, jeu de direction, jeu de pédalier.

Si possible, ces modifications doivent se rapprocher au mieux de l'esprit et de l'esthétique de l'époque du vélo.

Une vigilance particulière doit être apportée au cintre et pièces d'appui.

De manière générale, rouler sur du matériel ancien demande d'adapter son pilotage pour ne pas trop le solliciter.

Les tiges de selle télescopiques sont interdites sur l'ensemble des 3 catégories (à l'exception du « Hite-Rite »). Les freins à disque Pro-Stop (1991), AMP (1992), Hope All Terrain Disc Brake (1992) sont classés dans la catégorie 1 et le Sachs Power Disc (1996) est classé dans la catégorie 2.

La fiche registre historique fait donc foi mais le collège des commissaires pourra à tout moment pendant ou après la course et avant la remise des prix changer ou exclure le coureur de catégorie si cela est justifié par les points évoqués ci-dessus.

3 - LES PARTICIPANTS

Les participants doivent être majeurs et posséder une assurance civile qui couvre la pratique du VTT. Le matériel doit être aussi assuré par leurs soins, aussi bien le VTT destiné à courir que les machines exposées.

Chaque participant est responsable du choix de son matériel et ne pourra se retourner contre l'organisation en cas de casse, de dommages ou de chute.

C'est un challenge qui préserve l'état d'esprit « bon enfant » des débuts du VTT et qui se veut équitable, juste, solidaire et surtout ludique.

La tenue doit si possible correspondre à l'époque du vélo.

LE PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

4 - RÉCOMPENSE

Seront récompensés officiellement:

- Les **3 premières Femmes et les 3 premiers Hommes de chaque catégorie** constitueront les podiums du très officiel(iel) Trophée de France VTT vintage.
- **Les vainqueurs Femme et Homme** de la DH, du XC et du Trial, via un prix spécial
- **Les 3 plus belles tenues dans l'esprit vintage** (délibération du Collège Génération Mountain Bike)
- **Les 3 plus beaux vélos** (délibération du Collège Génération Mountain Bike)

Ce règlement, édité en Août 2024 pour le premier Trophée VTT Vintage qui se déroulera à Ramatuelle le 5 octobre 2024 est encore en cours d'élaboration. Veuillez demander les dernières évolutions à contact@generationmountainbike.com